UN GRAND CONCOURS COLOMBOPHILE SUR ANGOULÊME

La mise en loges de ce concours de 600 km. aura lieu demain au Cercle Union à Roubaix

La saison colombophile est arrivée au stade le plus intéressant de son activité. Les amateurs ont leur attention concentrée sur les épreuves de long cours. Depuis un mois, dédaignant les épreuves de vitesse, les vieux pigeons ont abordé des concours qui nécessitent, à côté des dons habituels, des qualités d'endurance un entraînement sévère et l'habitude des tournois.

Les amateurs, après avoir glané des lauriers sur Saint-Just, Albert ou Clermont, les amateurs ont envoyé leurs volatiles à Chantilly d'abord, puis progressivement à Rambouillet, Orléans, Tours, Châtellerault, pour atteindre les Charentes avec Angoulême et la région bordelaise avec Libourne.

Un temps relativement beau, du moins meilleur que l'an dernier, a favorisé ces concours, que les difficiles circonstances économiques actuelles ont empêché, cependant, d'obtenir un plein succès.

M. Henri WIBAUX
Président du Cercle Union.

Chacun se voit contraint de faire des restrictions et le colombophile le plus acharné est obligé, bien à contrecœur, de ne jouer qu'à coup sûr.

Le vieux cercle « Union », de Roubaix, l'un des doyens de la région, aux destinées duquel préside M. Henri Wibaux, a bien compris cette pénible situation.

Partant de cet excellent principe que la colombophilie est éminemment un sport démocratique, elle a [illegible] mettre sur pied, l'un des concours les plus formidables de la saison, tout en fixant les mises à un taux réduit, pour permettre à tous, même aux plus humbles, de tenter leur chance.

C'est sur *Angoulême*, que ce concours, d'ailleurs annuel, aura lieu.

Depuis de longues années, Angoulême, paisible cité provinciale capitale des Charentes, de par sa situation sur une colline, est, à l'égale de *Libourne*, le lieu idéal pour l'organisation des concours de nos grands cercles colombophiles.

Angoulême est à 600 km., à vol d'oiseau, de Paris. La distance est, on le voit, respectable, et c'est durant plus de dix heures que les oiseaux battront des ailes pour rejoindre leur colombier où le « Coulonneux » attentif et patient, les attendra depuis de longues heures.

Ils auront vaincu la fatigue, les éléments et échappé, sauf quelques malheureux, aux attaques de l'épervier, ou autres rapaces, toujours prêts à décimer la gent ramière.

Ce concours aura lieu le 2 juillet. Tous les pigeons du rayon du concours national, soit les arrondissements de *Lille, Béthune, Hazebrouck, Douai* et *Valenciennes*, pourront y participer.

Les clauses du concours

La mise en loges aura lieu le 29 juin, au siège du Cercle Union, à Roubaix, rue Pauvrée. Cette opération sera suivie d'un petit dîner, dont le coût a été fixé à 25 fr. et qui sera présidé par M. Louis Pailliez, président de la Fédération de la 1re région.

Les clauses du concours ont été fixées par M. Georges Vandewiele, l'actif secrétaire du cercle « Union ».

La mise par pigeon est réduite au minimum, cinq francs. Une chose, c'est bien peu, quand on songe à l'importance des frais que nécessite l'organisation d'une épreuve d'aussi longue haleine : frais de convoyage, de nourriture, de chemin de fer et autres.

C'est bien peu également, quand on songe à l'importance des prix mis en compétition.

Le cercle « Union » a en effet royalement doté son concours. Qu'on en juge : 5.000 francs de prix d'honneur garantis en espèces, ainsi répartis, 100 prix de 10 fr. ; 1.000 fr. à la 1re série de 5 pigeons non désignés ; 500, 300, 200 fr. aux premières séries de 4, 3, 2 non désignés, puis 20 séries de 100 fr. aux 20 séries suivantes de 2 non désignés. Un amateur ne pouvant toucher qu'une série.

La retenue sera de 5 %.

A côté de ces prix en espèces, bien suffisants pour exciter la convoitise des « coulonneux », une pendule de Parquet, d'une valeur de 2.500 fr. sera attribuée à la première série de 2 non désignés (mise 2 fr.), et un constateur-imprimeur double bande sera décerné à la 1re série de 2 par groupe de 3 désignés (mise 1 fr.).

Ce concours, il est impossible d'en douter, obtiendra un magnifique succès

Que vaincra ? La lutte sera ardente. Chuffart de Fretin et Sion, de Tourcoing ont enlevé les deux principaux tournois déjà disputés. Ce concours servira-t-il à les départager ? Ou un troisième larron, en l'occurrence un Roussel, un Wibaux, un Vanoutryve, les mettra d'accord.

Tous les concurrents ont bon espoir. C'est le plus sûr présage de la réussite du concours.

UN GRAND MEETING DE FONCTIONNAIRES ET CHEMINOTS A MAUBEUGE

Il fut notamment question de la menace de réductions des traitements

Les projets financiers de MM. Germain Martin, Ministre des Finances et Palmade, Ministre du Budget qui, on le sait, furent l'occasion au sein même du Cabinet au pouvoir, de sérieuses divergences de vue, notamment dans le chapitre ayant trait à la réduction des traitements et salaires afférents aux emplois publics, ont suscité parmi les fonctionnaires et salariés de l'Etat un vif mouvement de protestation.

Notre journal rendait compte dernièrement de la grande réunion tenue la veille à Lille.

Dimanche 26 juin, c'était à Maubeuge, qu'un nombre assez important de fonctionnaires de tous grades et de toutes catégories : douaniers, postiers, membres de l'enseignement primaire et secondaire, agents des contributions directes et indirectes, des Ponts et Chaussées, de l'Enregistrement, agents militaires, etc., ainsi que les employés communaux et les cheminots, se réunissaient au Théâtre Municipal pour défendre leurs intérêts corporatifs menacés.

Au bureau présidé par M. Jenot, secrétaire général de l'Union locale des Syndicats confédérés de la région de Maubeuge, secrétaire de la section du Bassin de la Sambre du Syndicat national des agents des P.T.T., on remarquait la présence de MM. Clerbois, maire d'Hautmont, conseiller général ; Dordhain et Forest, conseillers d'arrondissement et un peu plus tard, de M. le docteur Deudon, maire de Maubeuge, député du Nord.

Les discours

En ouvrant la séance, M. *Jenot* fait connaître à l'assemblée que tous les élus de l'arrondissement d'Avesnes avaient été convoqués à la réunion. Il remercie très vivement ceux qui ont répondu à cet appel et présente les excuses de MM. Lacourt et Lagrange, députés ; Lahanier conseiller général et Lebeau, conseiller d'arrondissement, empêchés.

Il regrette l'absence des délégués de la Fédération des Fonctionnaires et de la Fédération des Cheminots qu'une importante assemblée retenait le jour même à Paris et prend la parole au nom des Syndicats professionnels des travailleurs de l'Etat.

« La situation, dit-il en substance, entre dans une phase nouvelle. Hier nous étions pour faire obtenir à certaines catégories des avantages que nous estimions justes ; aujourd'hui, il faut batailler pour maintenir ce que des années d'efforts nous ont péniblement acquis ».

Et l'orateur de s'élever avec force contre ce malheureux mouvement d'opinion répandu aujourd'hui dans le public, que les fonctionnaires sont des privilégiés du sort et qu'il est nécessaire qu'ils fassent, devant la crise économique et le pénible état des finances nationales, des sacrifices.

« Il ne faut pas oublier, cependant, que durant les années de prospérité, tandis que le commerce et l'industrie connaissaient les profits abondants et faciles, les travailleurs de l'Etat étaient sous-rémunérés de façon nette. Il n'y a en somme que très peu de temps que les salaires et traitements des titulaires de fonctions publiques ont atteint des taux raisonnables et déjà, on parle de réduction.

» Ces réductions, les fonctionnaires s'y opposeront avec force, estimant que leur résistance n'est dictée ni par un sentiment d'égoïsme, ni par une aveugle intransigeance, mais seulement par la volonté ferme d'éviter une injustice.

Les sacrifices... les fonctionnaires les ont déjà faits. Ils n'en ont plus à faire ».

M. *Courrière*, secrétaire général de la Fédération Postale, prend ensuite possession de la tribune et avec calme, sans passion mais avec puissance, précison et clarté, il situe exactement la question, en trace l'historique, en suit le développement.

Il s'étonne que la première pensée d'un gouvernement démocratique ait été de porter atteinte à la situation d'une certaine catégorie de travailleurs.

Il rend compte des entrevues que les délégués de la Fédération Postale et de la Fédération des Fonctionnaires eurent avec M. Herriot et espère que pour le moment du moins, la menace de réduction des traitements est écartée. Mais le département des finances tente de se rabattre sur les indemnités (résidence, déplacements, charges de famille), qu'il propose de diminuer ou de supprimer. L'injustice est plus grave encore. L'indemnité de résidence d'un facteur des Postes, par exemple, représente 1/10e de son traitement. Pour un directeur, elle est à peine 1/60e.

Puis l'orateur continue par un éloquent éloge de la fonction publique en France.

Enfin, M. Courrière examine les moyens de relever les finances nationales sans que les fonctionnaires fassent les frais de cet assainissement (répression de l'évasion fiscale, suppression des dépenses inutiles, réduction des budgets militaires sans compromettre la sécurité, etc...). Il montre par ailleurs que la solidarité entre tous les travailleurs n'est pas un vain mot et que la diminution des salaires des employés de l'Etat aurait pour conséquence inéluctable (et cela sans diminution du coût de la vie) un abaissement des émoluments des cheminots et des salaires de l'industrie privée.

Il engage tous les fonctionnaires à résister et dans ce but de force et de cohésion, leur préconise la plus étroite union.

M. *Moreau*, de la Fédération des Cheminots, parlera brièvement. Il expose la situation inquiétante du personnel des réseaux, également menacé de réduction dans ses salaires et, chiffres en mains, montre que ce ne sont pas les modestes employés des compagnies qui sont les responsables du déficit.

En tout cas, devant la communauté d'intérêts, les cheminots se solidariseront étroitement avec les travailleurs de l'Etat.

Enfin, M. le député *Deudon* clôture la séance. Ce sera pour rappeler que sa position de la période électorale n'a pas changé et qu'il est décidé à s'opposer toujours à la mesure anti-démocratique des diminutions de salaires. Et, ajoute-t-il, je suis persuadé que cette opposition serait prise, si besoin en était, par une large partie de la Chambre.

Avant de se séparer, l'assemblée adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant, qui sera adressé à M. le Président du Conseil.

L'ordre du jour

« Les fonctionnaires, agents des services publics, cheminots, employés municipaux réunis le 26 juin, au Théâtre Municipal de Maubeuge, après avoir entendu MM. Jenot, de l'Union locale des Syndicats, Courrière, de la Fédération Postale, Moreau, du Syndicat des Cheminots,

» Rappellent tout d'abord aux élus politiques de la majorité, les engagements solennels qu'ils ont pris devant le collège électoral sur les traitements des fonctionnaires non encore rajustés à l'indice du coût de la vie en nouvelle augmentation dans l'arrondissement.

» Constatent l'indécision gouvernementale qui, après avoir voulu s'attaquer directement aux traitements, abandonne ce projet et qui, par un biais, cherche à diminuer les diverses indemnités, faibles corollaires de l'insuffisance des salaires.

» Jugent que ce moyen n'est qu'une tentative indirecte mais sensible d'amoindrissement de situation, dont les petites et moyennes catégories, les plus nombreuses, supporteront uniquement et plus cruellement, toute sles conséquences.

» Placés sous le régime de grande pénitence depuis 1918, n'ayant profité à aucun moment de la période de prospérité, se refusent à tout nouveau sacrifice afin de rétablir un déficit budgétaire et une crise économique dont ils ne peuvent être rendus fautifs et dont ils ont dénoncé maintes fois les causes et les remèdes : budget de guerre, vie chère, rationalisation, réforme administrative, semaine de 40 heures.

» Réprouvent avec force la campagne intéressée tendant à représenter les fonctionnaires comme des privilégiés et les plaçant en opposition aux travailleurs de la classe ouvrière, aux artisans, aux agriculteurs, aux petits commerçants.

» Constatent que le Gouvernement n'a pris encore aucune mesure pour l'abrogation de la circulaire Germain Martin, aggravée par la nouvelle loi sur les retraites, cause d'une crise d'avancement sans précédent dans toutes les administrations.

» Assurent les communaux, parents pauvres des fonctionnaires de l'arrondissement d'Avesnes de toute leur solidarité active et morale, afin de leur donner une situation en rapport avec l'importance vitale de leurs fonctions et en harmonie avec celle des autres salariés de l'Etat.

» Assurent les fonctionnaires retraités de leur soin à veiller sur le maintien de l'intégralité des avantages acquis.

» Attendent la reconnaissance légale des Syndicats de Fonctionnaires.

» Etroitement unis, déclarent qu'ils sont résolus à défendre énergiquement leur situation, certains que toute diminution quelconque donnerait au patronat le prétexte et la possibilité d'une nouvelle offensive contre les salaires ouvriers.

» Approuvent les déclarations des divers orateurs et font confiance au cartel central des Fonctionnaires et à la Confédération Générale du travail pour la défense de leurs droits menacés ».

L'École de Natation de Courchelettes a été solennellement inaugurée

Nous avons, hier, donné un aperçu des magnifiques cérémonies qui s'étaient déroulées la veille, le dimanche 26 juin, à Courchelettes, où l'union étroite du maire, M. Lamy, à ses collaborateurs au Conseil municipal, à la population et à la direction des usines importantes de la région, commune qui se trouve traversée par quatre rivières, qui possède 12 ponts et 2 écluses, on ne sache pas nager. Passe encore pour la génération actuelle ; mais je veux que celle à venir soit capable de... se débrouiller ».

Et c'est pourquoi, les autorités invitées, la foule, se rendirent dimanche

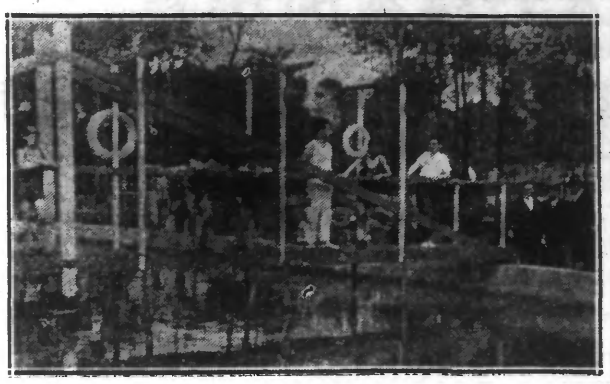

Un coin de la piscine en plein air du groupe scolaire. On peut remarquer à droite : MM. Couteaux, député et Vaillant, directeur de l'Office départemental des habitations à bon marché félicitant l'architecte, M. Jean Gonlaux

un groupe scolaire, idéal, unique, fut inauguré en même temps qu'on fêtait, dans la cité, la deuxième manifestation annuelle des Amicales laïques, la pose de la première pierre des habitations à bon marché ; la « naissance » de l'eau potable ; et la glorification des anciens combattants.

A deux ou trois reprises, déjà, nous avons signalé que Courchelettes allait posséder, au sein de son groupe scolaire, et à côté du terrain des Sports, une vaste piscine où tous les enfants recevraient les premières notions de la natation.

Dimanche encore, aux personnalités présentes, M. Lamy faisait cette réflexion : « Je ne puis admettre que dans une commune comme la nôtre, autour de cet immense bassin qui, là bas, sous les peupliers, s'étale sur 350 mètres-carrés, étayé à plusieurs profondeurs bien défendues, dans le but de pouvoir enseigner la natation aux tout petits.

Au cours des exercices qui, à l'occasion de cette inauguration, furent exécutés, MM. Butterlin, sous-préfet ; Chatelet, recteur de l'Académie ; Launay, inspecteur d'Académie ; Hayez, sénateur ; Couteaux et Dehart, députés, exprimèrent leurs félicitations à l'administration municipale de Courchelettes qui, première parmi dans l'ordre du progrès social, mérite d'être copiée par toutes les municipalités.

R. L.

4 VICTIMES D'UN ACCIDENT D'AUTO PRES DE MAUBEUGE

Dans la matinée, vers 8 heures, M. Jules Flament, employé de chemin de fer en retraite, demeurant à Bavay, rue des Juifs, où il exerce actuellement un petit commerce, et son épouse, née Marie Lerat, étaient partis dans leur auto en compagnie de deux amis qu'ils conduisaient à Maubeuge.

M. Flament, souffrant d'une affection des yeux, ne pouvait piloter la voiture et sa femme se mit au volant.

L'auto marchant à une allure moyenne, suivait la route de Valenciennes, lorsqu'entre le hameau des Mottes et le quartier de Croix-Mesnil, un pneu avant d'aborder le territoire de Maubeuge, un pneu éclata.

La voiture fit une embardée et Mme Flament perdant sans doute son sang-froid ne put maîtriser sa direction. La machine obliqua brusquement et grimpa sur l'accotement latéral de la route.

Mais cet accotement est coupé par des saignées assez profondes, permettant l'écoulement des eaux. L'automobile assez légère, fit un bond terrible dans ces sortes de « cassis » et se retourna, dit un témoin, deux fois sur elle-même avant d'aller s'abîmer un peu plus loin.

Au premier choc, Mme Flament avait été projetée hors de son siège et était allée tomber violemment la tête la première sur la chaussée où elle était restée inanimée.

Les autres personnes restées dans la voiture n'étaient par miracle, que légèrement blessées.

Un docteur fut mandé d'urgence. Il fit sur place, un pansement sommaire puis fit diriger Mme Flament sur Maubeuge où elle fut admise à la clinique de M. le docteur Cristofle.

Quelques heures plus tard la victime expirait des suites d'une fracture du crâne.

Mme Flament était âgée de 50 ans. Elle était née à Colleret, le 4 février 1882.

La gendarmerie de Feignies a procédé à l'enquête.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Mardi 28 juin 1932.** — Soleil : lever, 3 h. 51 ; coucher, 19 h. 56 ; Lune, lever, 0 h. 7 ; coucher, 14 h. 59.

Aujourd'hui : Sainte-Irénée. — Demain : Saints Pierre et Paul.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 27 juin 1932, à 17 h. Baromètre : 759 mm. ; baisse depuis le matin, à 9 h. : 2 mm. 6 ; Thermomètre : Froide : 27,0 Minima : 13,0 Maxima : 29,0 Etat hygrométrique : 74 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin, à 9 h. : 0 ; Direction du vent : S.-S.-W : Force modérée ; Direction des nuages : S.-S.-W ; Etat du ciel : peu nuageux ; Temps probable pour demain mardi : Assez beau ; chaud ; orageux.

NOMINATION. — Par décret en date du 15 février 1932, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, vu le décret du 31 décembre 1927, M. Digard (Henri), docteur en droit, diplômé de l'école des sciences politiques, est nommé conseiller de préfecture interdépartemental de 2e classe, en remplacement de M. Valentin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Bigard est affecté en cette qualité au conseil de préfecture interdépartemental de Lille.

LE BACCALAUREAT

PREMIÈRE PARTIE — SERIE A

Sont admis à subir à Lille les épreuves orales :

Mardi 28 juin à 8 heures : MM. Aubry Roger, Barrois René, Bernard Régis, Camelot François, Campagne Paul, Cotteau de Simencourt Pierre, Dalle Gilbert, Delecourt Michel, de Merode Philippe, Mlle Deroubaix Fernande.

Mardi 28 juin à 14 heures : MM. Detape Eugène, Devillers Edmond, Duriez Gabriel, Duriez Gérard, Dutilleul Alcide, Flouquet Henri, Foucart René, Giard Paul, Mlles Ducamp Jeanne, Hocq Elisabeth.

Mercredi 29 juin à 8 heures : MM. Henry André, Maes Paul, Mourmant Roger, Muylaert André, Panies Maurice, Ponche Charles, Ranson Gérard, Theller de Poncheville Gérard, Vilain Gabriel, Mlle Lavaud Marcelle.

Mercredi 29 juin à 14 heures : MM. Brun Pierre, Boulange Bernard, Baudu Lionel, Bajeux Octave, Caby Félix, Capy Jean, Courmont Henri, Delvincourt Pierre, Thiébaut Albert, Watine Michel.

Jeudi 30 juin à 8 heures : MM. Duforest Emile, Dumont Robert, François Noël, Fremault Charles, Hanus Robert, Hénar Joseph, Herbaux Jean, Laplerre André, Leclercq Gérard, Marchant François.

Jeudi 30 juin à 14 heures : MM. Autier Charles, Buffenoir Maurice, Lefèvre Pierre, Mangin Jean, Mouquet Joachim, Pagie Maurice, Poulain Robert, Talleu Gérard, Vasseur Jacques, Mlle Dereudre Renée.

Vendredi 1er juillet à 8 heures : MM. Nolf Victor, Pattinier Georges, Poulain Jacques Maurice, Scrive Pierre, Spillebout Gabriel, Turpin JeanPierre, Vuylstèke Pierre, Wicquart Jean, Wyntein André, Gillon Constantin.

Vendredi 1er juillet à 14 heures : MM. Arson Jean, Baudelot André, Blanc Maurice, Bouche Jules, Bouffiers Joseph, Bourdin Léon, Bourdrel Jacques Jacques, Burie Charles, Buriez Roger, Mlle Arnaud Anne-Marie.

Samedi 2 juillet à 8 heures : MM. Caron Simon-Joseph, Castenetto Louis, Catry Etienne, Charlet Pierre, Chombart Jules-Michel, Conseil Maurice, Cordonnier Jean, Bédu André, Bocquet Jean, Mlle Campistron Georgette.

Samedi 2 juillet à 14 heures : MM. Boddéle Joseph, Boutry René, Cordonnier Joseph, Cottarre Ferdinand, Counillon Henri, Courtin Bernard, Coustenoble Désiré, Crappier Jacques, Cuminal Bernard, Declercq Gilbert.

Lundi 4 juillet, à 8 heures : MM. de Coinet Pierre, Decottignie Jules, Decourcelle Gérard, Deffaux Robert, Delannoy Jean, de Lavaulx Bernard, Delbende Etienne, Delcourt Eugène, Delcourt Roger.

Lundi 4 juillet, à 14 heures : MM. Delégue Philippe, de Leocour Jacques, Delépine Pierre, Delpierre Alfred, Demont Raymond, Deneux Louis, Depelsenaire Michel, de Peretti André, Mlle Demonchaux Jacqueline.

Mardi 5 juillet, à 8 heures : MM. Deplus Jean, Dermigny Louis, Derville Ignace, Derville Joseph, Derville Jean-Baptiste, De Vos Pierre, Diéval Arthur, Dobel Roger, Dolez Pierre.

Mardi 5 juillet, à 14 heures : MM. Ducamps André, Duclercq Georges, Dujardin Gérard, Dumortier Pierre, Dutilleur Jean-Marie, Fauqueux Raymond, Ferlin René, Formond Joseph, Mlle Famechon Gisèle.

Mercredi 6 juillet, à 8 heures : MM. Foulon Lucien, Groux obert, Guilhendou Pierre, Hazard Renaud, Hego Jean, Houppe Fernand, Hulet Raymond, Imbert Louis, Klimpt Michel.

Mercredi 6 juillet, à 14 heures : MM. Labaeye Pierre, Laloyaux Jean, Laude Jean-Marie, Laurence Jacques, Lazowski Joseph, Lecouffa Jean, Lefebvre Jean-Marie, Lemaire Benjamin-Joseph, Lemaire François-Louis.

Jeudi 7 juillet, à 8 heures : MM. Lemaire Henri-Agathon, Leroy Jean-Louis, Leroy Jean-Marie, Leroy Pierre-Alphonse, Limousin Emile, Loubry Pierre, Malherbe Jean, Maréchal Christian, Marek Edmond.

Jeudi 7 juillet, à 14 heures : MM. Giroult Maurice, Marquéze-Pouey Jean, Mayne Pierre, Meurice Michel, Meuniere Armand, Morel Michel, Moutier Henri, Mlle Montagne Andrée.

Vendredi 8 juillet, à 8 heures : MM. Boissel Jean, Chaffard-Lucon François, Musart François, Normand Paul, Olivier Eloi, Poinsot Claude, Poix Charles, Praché Georges, Prévot Victor.

Vendredi 8 juillet, à 14 heures : MM. Pronier Edouard, Richard Louis, Risbourg Charles, Robinet René, Roge Francis, Rohmer Paul, Rosey Jean, Roussel André, Roussel Henri.

Samedi 9 juillet, à 8 heures : MM. Schiltz Jean, Sénéchal Anicet, Singer Jean, Sorrant Charles, Tardan Arnaud, Thelu Arthur, Therain Marie-Marc, Mlle Soumillon Simone.

Samedi 9 juillet, à 14 heures : MM. Turquin Pierre, Vanhoenacker Auguste, Vasseur Michel, Vigot Charles, Watremez Jean, Wicquart Raymond, Vanbreneersch Colette.

PREMIÈRE PARTIE. — SÉRIE A'

Sont admis à subir à Lille les épreuves orales :

Mardi 28 juin à 8 heures : MM. Azière Georges, Begusseau Abel, Bertrand Jacques, Boone Alfred, Bosc Francis, Boyer-Chammard Philippe, Brisset Joseph, Brule Jacques, Debrock Jean, Decha Julien, Degouge Pierre, Mlles Aufort Madeleine, Bertrand Christiane, Chardon Thérèse, Couquerque Suzanne, De Backer Anne-Marie, Delemar Eliane, Guyot Jeannin Raymonde, Laurent Madeleine, Leclercq Paule, Lemaire Thérèse, Lévêque Suzanne.

Mardi 28 juin à 14 heures : MM. Delcambre Francis, Deltour Paul, Dewavrin Jacques, Dufrenne Gaëtan, Gambey Jean, Guiton Jean, Laforge Roger, Lasante Marius, Legrand Henri, Lemoine Robert, Liébart Lucien, Marsy Raymond, Mourez Maurice, Murez Pierre, Pottier Pierre, Royaerts Tommy, Thiriez Julien, Mlles Pailliet Paulette, Petit Andrée, Ponche Marguerite, Ricour Renée, Tabey Pierrette.

Mercredi 29 juin à 8 heures : MM. Asbroucq André, Baudhuin Robert, Boddaert André, Bogaert Théodore, Callens Michel, Capelle France Gustave, Chalvet Bauny de Recy Antoine, Champeau Albert, Debeuf Raymond, Delaoutre Paul, Derupti André, Desmazières Bertrand, Ducatteau Paul, Ducourseille Raymond, Troadec Henri, Vandenplas Robert, Vannimenus Laurent, Mlles Arsac Emilie, Bernard Noella, Betremas Lucienne, Carreau Henriette, Decottignies Denise.

Mercredi 29 juin à 14 heures : MM. Dujardin André, Dumortier Maurice, Feraille André, Ghyse Arsène, Gontier Gérard, Hennart Robert, Hudelist Michel, Knidler André, Labbens René, Leblanc Georges, Lefebvre René-François, Lengiart Charles, Lepers Omer, Linbergs Magnus, Maréchal Maurice, Martin Pierre-Jean, Meurice Jean-Georges, Moithy Jean, Mlles Gronier Suzanne, Leborgne Paulette, Lesaffre Geneviève, Lesay Monique.

Jeudi 30 juin à 8 heures : MM. Dardollet Paul, Berghe Léon, Blondel Robert, Camblin Georges, Cristin Emile, Pannequin Georges, Pariselle Bernard, Renaut Henry, Vandamme Charles, Vermout Pierre, Wille Henri, Mlles Baudet Jeanne, Bonneau Georgette, Bosquillon de Jenlis Marie-Mathilde, Corbière Jeannine, Parsy Désirée, Dobert Denise, Scherpereel Claire, Treuffet France, Wayne Geneviève.

Jeudi 30 juin à 14 heures : MM. Azaloux André, Beague Jacques, Croisille Andrée, Béague Jacques, Croisille Maurice, Dehaene Jean, Gau Augustc, Habart André, Lapierre André, Lemaitre Pierre, Maillart Guy, Malresse Jean, Mestdag Henri, Petit Georges-Roger, Retaux Bernard, Schuers Alphonse, Sintive Alphonse, Tilliette Maurice, Vincent Auguste, Wiart Georges, Mlles Bardière Marie-Thérèse, Biériot Madeleine.

Vendredi 1er juillet, à 8 heures : MM. Debuyser Jean, Degez Albert, Delattre Augustin, Deplin Roger, Desplanques Georges, Dubuisson Paul, Foulon Louis, Frappart Pierre, Jourdain Gilles, Lamorille Paul, Legrand Paul, Leleu Roger, Mayeux Henri, Maze Paul, Mlles Darflos Marguerite, Duflesne Solange, Dussossoy Paulette, Hostens Marie-Thérèse, Julliany Françoise, Labaeye Thérèse.

Vendredi 1er juillet, à 14 heures : MM. Alglave Robert, André Michel, Anglards Pierre, Cubizolles Jean-Baptiste, Monborren Robert, Moret Paul, Moussier René, Nivesse Léon, Quegebeur Hubert, Renouard Marie-Jeanne d'Arc, Saugrain Jacques, Teneur Pierre, Thibaut Roger, Treille Georges, Vallaeys Auguste, Mlles Alessandri Jeanne, Donjon de Saint-Martin Geneviève, Gobert Marc, Spillemacker Agnès, Toucas Raymonde.

Samedi 2 juillet, à 8 heures : MM. Cave Christian, Charlonnai Marie-Pierre, Dary Lucien De la Haye Robert, de la Mensbruge Guy, Delmotte Michel, Euve Edmond, Godet Henri, Jobart André, Laurette Robert, Larbanet Paul, Lefebvre André, Le Monnyer Jacques, Lepoutre Fernand, Lizambard Jacques, Mathieu Adolphe, Pagès Claude, Raison Alexandre, Ramon Albert, Ryckelinck André.

Samedi 2 juillet, à 14 heures : Avenel Robert, Bachelet René, Bacot Bernard, Bailly René, Basserry Jules, Batique Louis, Baudhuin Joseph, Baumer Guy, Bayet Jean, Beaujet Jean, Benoit Eugène, Sain Sard Philippe, Schmit Marie-Henri-Joseph-Louis, Theillier Gérard-Maurice, Trécu Gérard, Mlles Ansart Geneviève, Baliguet Cécile, Bataille Jacqueline, Baudrez Lucie, Boulenger Madeleine.

Lundi 4 juillet, à 8 heures : MM. Béra Maurice, Bermaut Jean, Berthaud Jean, Billy André, Bleuse Raoul, Blin Fulgence, Bloch Jac, Blondel René, Bordenave André, Bosseaux Maurice, Boulanger Georges-René, Bourgeois Paul-Henri, Bourgeois Pierre, Boutolle Raymond, Brazier Jean, Mlles Blaise Simone, Bosquet Yvonne, Bourgeois Solange, Boyer Mirelle, Brabant Lucie.

Lundi 4 juillet, à 14 heures : MM. Bruschinie Charles, Buitelle Julien, Cardon Claude, Carlier Louis, Charpentier Jacques, Chopin René, Choquet Gustave, Cougnez Georges, Vollet Robert, Corteel Georges, Cotrez Jean, Couallier Paul, Coupaye Pierre, Mlles Bricout Marie-Thérèse, Brucelle Suzanne, Brule Marie-Louise, Brunschwick Eléonore, Cadore Annette, Carette Hélène, Cavrois de Saternault Marie.

Mardi 5 juillet, à 8 heures : MM. Crety Pierre, Crétin Roger, Croize Adolphe, Dan Georges, Dartevelle Jacques, Debacker Joseph, Defaux Paul, Delacampagne Pierre, Bouchelet de Lafosse Michel, de la Gorce Gabriel, de la Morinière Etienne, Delannoy Jean, Mlles Cuif Andrée, Danicourt Danièle, Dejardin Victoire, de Jaeg Elisabeth, Delafontaine Madeleine, Delannet Jeanne, Delcourt Marie-Thérèse, Delfolle Anne-Marie.

Mardi 5 juillet, à 14 heures : MM. Delmotte Louis, Deneuville Henri, Déprez André, Dernoncourt Marius, de Rocquigny du Fayel René, Derome René, Descamps Michel, Desmet André, Devillers André, Dewasme Pierre, Donnaint Désiré, Doumic Pierre, Drain René, Druesne Henri, Dubernard Louis, Dubois Jacques, Dubreucq Pierre, Mlles Delpy Louise, Dorémus Hélène, Dormignies Louise.

Mercredi 6 juillet, à 8 heures : MM. Dubuffet Gaston, Dufour Jacques, Dumont François-Maurice, Fabignon Joseph, Faignot Jacques, Feuillet Jean, Flucher René, Forgeois Alfred, Fournel Jean, Franceschini Robert, François Jean, Forment Jean, Garland James, Mlles Du Merle Marguerite, Fontaine Antoinette, Fontaine Louise, Fontaine Lucia, Fouache Marie.

Mercredi 6 juillet, à 14 heures : MM. Gaveau Raymond, Genotelle Jean, Gilmer James, Gilouin René, Grange Marcel, Gueton André, Habar Roger, Hardy Bernard, Hego Henri, Herbert Jean, Hetroy Raymond, Hibon Georges, Hourdeaux René, Houriez Michel, Hubert Arsène, Hure Francis, Mlles Guislain Cécile, Haveaux Marthe, Hirigoyen Jeanne, Huin Jeanne.

Jeudi 7 juillet à 8 heures : MM. Jacob Roger, Jamart Pierre, Jourdan Guy, Karwacki Henri, Kuntzler Henri, Labourier Georges, Lafitte Jean, Lanthier Pierre, Laperche René, Laude Maurice, Lebon Raphaël, Lecocq Jean, Lefebvre Charles, Lemaître Jacques, Mlles Jacquier Hélène, Jarry Denise, Lecomte Madeleine, Lefèvre Denise, Leprêtre Marie-Thérèse, Lequien Marie-Jeanne.

Jeudi 7 juillet à 14 heures : MM. Le Saos Roger, Lestrat Bernard, L'Hermine Louis, Loir Julien, Mary Albert, Maillet Robert, Mallart Robert, Maréchal Edmond, Marechal Georges, Marmin Pierre, Martinache Gustave, Mauppin Hubert, Maury André, Mayeur André, Mlles Leriche Aimée, Leroy Thérèse, Le Saulx Thérèse, Longeaux Suzanne, Malliot Jeanne, Marcotte Marie, Mazure Marie-Paule, Mehu Marthe.

Vendredi 8 juillet à 8 heures : MM. Meunier Clovis, Alphonse Royer, Mineur Alfred, Montigny Jacques, Moucron Jacques, Mutte Maurice, Namur Jacques, Olivier Francis, Ourcival Maurice, Paix Michel, Parizel René, Patard Henri, Pale Serge, Petit Bernard, Pichon Henri, Mlles Moissonnier Raphaële, Monnier Geneviève, Occis Germaine, Padoy Andrée, Paoli Rose-Marie, Pierre Jacqueline.

Vendredi 8 juillet à 14 heures : MM. Pierson Maurice, Pinchede Paul, Pitoux Henri, Pitoux Maurice, Plumecocq André, Poteau Georges, Proveux Roger, Quoirez Maurice, Roault Albert, Remond Alexandre, Rennesson Michel, Robert Pierre, Robillard Roger, Rolland André, Mlles Pinet Jacqueline, Plonnier Madeleine, Poujol de Molliens Stéphanie, Prévot Eliane, Quantin Monique, Ragons Marcelle, Ritou Marie-Thérèse, Rousseau Simone.

Samedi 9 juillet à 8 heures : MM. Rozelle Louis, Sannier René, Sarraz-Bournet Louis, Saudemont Félix, Schmitter Jean-Marie, Sevin Jacques, Sockeel Bernard, Somont René, Surquain Rémy, Tacquet Pierre, Talobre Albert, Tardieu Rene, Théry Emile, Thévenin Pierre, Thomas Michel, Tilloy Jean, Vandecasteele Arthur, Mlles Rouvillain Suzette, Tellier Suzanne, Valliant Edith.

Samedi 9 juillet à 14 heures : MM. Christo Michel, Delacou Claude, Denis Pierre, Hof Jean, Lopez Alphonse, Vast Christian, Vattaire Jack, Villeneuve Pierre, Vitu Christian, Wavrin Gonzague, Wibault Stanislas, Willaime Paul, Mlles Bengue Odette, Oakeshott Mary, Meyron Marie Cécile Denise, Wavrin Renée, Wiesler Yvonne.

BACCALAURÉATS. — Les candidats ajournés porteront au maximum leurs chances de réussite pour la session d'octobre en suivant les cours de

l'Ecole d'Artois de Berck-Plage

Deux établissements distincts :
Pour les jeunes gens : **37, rue de Rotschild.**
Pour les jeunes filles : **22, rue de L'Hôpital.**

ALEKHINE CHAMPION DU MONDE DU JEU D'ÉCHECS A LILLE

L'Echiquier du Nord nous annonce que la séance de 6 parties, qui devait se jouer le lundi 4 juillet, à 20 h., aura lieu le samedi 2 juillet, à la même heure, au local de l'Echiquier du Nord, 15, Grand'Place, à Lille.

Séance de 32 parties simultanées à 14 h. 30, 7, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. Banquet à 20 h. 30, 15, Grand'Place, à Lille.

L'acte de banditisme de Vieux-Condé

Nous avons relaté en détail l'agression dont fut victime Mme Duvivier, et au cours de laquelle deux bandits polonais lui dérobèrent sa sacoche contenant 10.000 fr. L'un d'eux, Antoine Pelacki fut arrêté peu après ; quant au second, Szemplinski, il prit la fuite dans la forêt de Raismes et ne put être arrêté. Voici une photo prise devant la gendarmerie de Condé. La foule attend la sortie de Pelacki.

HEUILLETON DU 28 JUIN 1932. — N. 17

CŒUR DE HAINE

GRAND ROMAN PASSIONNEL
INÉDIT

par Jean DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

Le secret de Michèle

Cependant, elle ne pouvait rien pour consoler Georges qui ne semblait même pas s'apercevoir de la tendresse et du dévouement de son enfant.

Plusieurs coups de téléphone assez alarmants, bien que peu précis, reçus en l'absence de son père, avaient décidé la jeune fille à brusquer les événements

Puisqu'elle devait retourner à Paris, où elle reprenait son service à l'